

Réseau Wresinski Participation Croisement des Savoirs

Compte-rendu de la journée d'étude

14 décembre 2013

Claude Ferrand présente les Réseaux Wresinski créés à la suite du Rapport Wresinski « Grande pauvreté et précarité sociale » au Conseil Économique et Social français, et le Réseau Participation, Croisement des savoirs, à la suite des programmes Quart Monde - Université et Quart Monde Partenaire.

L'invité de la matinée est Michel Legros, sociologue, membre de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) qui vient de publier un rapport « Repenser l'assistance ».

En 2007, un groupe de travail de l'ONPES 'Participation des personnes à la construction de la connaissance' se posait déjà les questions suivantes :

- la nature et le processus de validation des savoirs non-scientifiques
- la construction d'une contribution directe des personnes à la connaissance sur la pauvreté
- le croisement des savoirs de sources différentes.

Intervention de Michel LEGROS

➤ Un peu d'histoire

Michel Legros est actuellement président du conseil des formations de l'école des Hautes Études en santé publique à Rennes. Auparavant, il dirigeait le département d'évaluation des politiques sociales au CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie). Dans ce cadre-là, il a été amené à évaluer (en 1993-95) l'impact des politiques sociales sur les formes de pauvreté à partir de l'expérience des gens directement concernés. Son interlocuteur principal au Conseil Économique et Social est alors Geneviève Anthonioz de Gaulle, Présidente à l'époque Présidente d'ATD Quart Monde. La suite, explique Michel Legros, c'est le rapport de Geneviève de Gaulle au CES sur l'évaluation de politiques publiques, puis la campagne électorale présidentielle de 1995 sur la fracture sociale, la dissolution de l'Assemblée nationale, et la Loi de lutte contre l'exclusion en 1998 et la création de l'Observatoire National (ONPES)

➤ L'ONPES

En regardant les 12 années écoulées, Michel Legros dégage les **avancées, les 'plus', les forces** :

- **L'existence de gens différents.** Le choix a été fait de *mettre ensemble* des gens aux points de vue différents sur la pauvreté et ce qu'elle représente. Trois collèges ont été créés : un groupe des associations ; un groupe des académiques (chercheurs, prof..) et un groupe d'administratifs (de la statistique de la pauvreté comme l'INSEE, les services de la DRES (Direction de la recherche d'Évaluation et Statistiques)...)

De vrais échanges ont eu lieu dans ces trois groupes notamment lors des débats sur les indicateurs de pauvreté et sur le logement.

- L'ONPES, le CNLE (Conseil national de Lutte contre les Exclusions), tous deux produits de la loi de 1998, ont **tenu dans la durée**. Dans l'ensemble il y a eu une participation forte dans la continuité et une activité assez soutenue avec un rapport tous les 18 mois. Les travaux sont mis sur le site avec un accès possible.
- Un autre point positif que souligne Michel Legros est le travail réalisé par l'ONPES pour définir **le seuil de pauvreté**. « *Quand on est arrivé à l'observatoire, le seuil de pauvreté, c'était le RMI à 450€ par mois. Or, on savait tous qu'on ne vit pas avec 450€. Un vrai seuil de pauvreté a été construit sur une norme plus sérieuse, 60% du*

revenu médian, c'est-à-dire 980€ par mois maintenant. Pour nous maintenant c'est un acquis. »

- **La perception de la pauvreté** a aussi évolué grâce aux travaux de l'ONEPS, une perception qui ne soit pas que monétaire mais associe les conditions de vie, des indications en termes d'accès au logement, à l'emploi... Michel Legros pense que l'ONPES n'a pas encore été assez loin dans l'exploration de ces autres domaines.
- Une autre avancée a été de **soutenir des programmes de recherche**.

Du côté des 'moins', des faiblesses, Michel Legros souligne plusieurs points :

- **L'absence de représentation des personnes en situation de pauvreté**, alors que le CNLE a réussi à développer une vraie représentation avec un collègue supplémentaire.
- **L'analyse de l'ONPES reste très statistico-économique** du côté des académiques comme des administrations. *« On a un peu introduit du droit, de la sociologie, mais on n'a pas élargi suffisamment. On n'a pas du tout fait d'ethnologie, ni avancé sur les questions d'histoire. On est passé à côté de l'éducation, or on voit bien que penser pauvreté sans penser éducation on rate quelque chose d'important. On est passé à côté de la justice, de la culture... , comme si on avait du mal à penser la pauvreté en dehors des questions de protection sociale, d'économie. »*
- La **vision très franco-française** de la pauvreté et même franco-parisienne de l'ONPES pose problème alors qu'elle devrait être pensée au niveau européen.
- **On a eu des périodes où les associations étaient trop timides** et elles ne servaient pas de poil à gratter, de remonter ...
- **Le manque de lien avec d'autres structures d'observation sociale**. Un travail est enclenché avec les ORS (Observatoires régionaux de Santé).

➤ **Le rapport « Penser l'assistance »**

Le point de départ de ce rapport, c'est la dérive du concept d'assistance, du droit à l'assistance à celui de l'assistanat et du mépris de l'assisté. Par ailleurs, du côté européen, ça rejoignait un débat sur le concept d'activation : on doit avoir des politiques sociales qui ne sont pas uniquement des politiques de redistribution, mais qui doivent permettre aux individus de retrouver de la force et du dynamisme, ce qu'on appelait les **politiques d'activation**. *« Dans la logique européenne on avait deux conceptions de l'activation : ou on active des politiques et on les rend plus efficaces et tout le monde est d'accord, c'est plutôt le modèle suédois, ou au contraire on se dit que le problème ce n'est pas d'activer les politiques, c'est d'activer les gens qui sont les bénéficiaires de ces politiques. Là on est sur le modèle anglais dont la conséquence c'est de dire : on va modifier les critères d'attribution du chômage et les lier aux efforts que font les gens pour leur recherche d'emploi. »*

Dans le rapport , trois types de discours sont agrégés côte à côte, mis en articulation mais sans pour autant se croiser. Ils produisent des savoirs, est-ce pour autant de la connaissance ?

- 1- **Un discours académique** : de qui et de quoi parle-t-on ? Il existe un droit à l'assistance, c'est un droit alimentaire, subjectif, subsidiaire auquel peuvent s'ajouter le droit au logement, à la santé... Historiquement, le droit à l'assistance est un pilier fort des dispositifs de protection sociale en France. De même que la notion de droits et devoirs, génératrice de lien social pour l'ensemble des citoyens.
- 2- **Un discours des personnes en situation de pauvreté**. Comment celles et ceux qui sont considérés comme des assistés vivent-ils cela ?

En travaux de groupe, en ateliers, il ressort que :

- Les situations dans lesquelles se trouvent des bénéficiaires de l'aide sociale sont des situations qu'il faut dissimuler parce qu'elles créent de la honte
- Le sentiment d'humiliation face à *la violence des institutions* quand il faut dix fois remplir le même dossier, quand on n'a pas le papier qui manque
- La complexité et l'opacité du système, par exemple pour l'attribution de la CMU, de l'aide aux complémentaires santé...

L'ONPES a étudié la question du non-recours, par exemple le non-recours au RSA dépasse 60 % et de même pour l'aide aux complémentaires santé. « *Le non-recours, c'est comme si les populations pauvres donnaient 5 milliards à l'État, parce que c'est de l'argent qu'ils devraient avoir.* »

3- Le 3^{ème} discours a été de repérer de l'information sur l'assistance auprès de la population générale.

L'opinion française a une double exigence : vis-à-vis de la population pauvre en matière de travail, « *on doit travailler, c'est la norme* » et vis-à-vis de la protection sociale « *travailler est un devoir, mais si on ne peut pas pour une raison ou une autre, à ce moment-là, l'État doit avoir une présence plus grande et la protection sociale doit jouer son rôle.* »

En période de crise, le discours de l'opinion publique est en général compassionnel envers les populations pauvres mais il est sujet à différentes influences, notamment quand des politiques opposent les travailleurs et « les assistés ».

➤ Les travaux en cours à l'ONPES

. **Un système d'enquête sur l'émergence de phénomènes autour de la pauvreté** grâce à un échantillonnage de professionnels et d'associations qui sont interrogés deux fois par an maintenant. ,

. **Une recherche la notion de « revenu adéquat ».** L'Union Européenne a fait un certain nombre de recommandations sur les politiques sociales, disant que ces politiques actives doivent pouvoir promouvoir de l'inclusion en s'appuyant sur trois piliers : 1- fournir aux gens des services de qualité, 2- des marchés du travail qui favorisent l'insertion, 3- il faut que les gens aient des compléments de ressources qui soient adéquats. D'où le débat : ***c'est quoi des ressources adéquates ?***

Échange

✓ A propos des termes utilisés « assistance, assistés, assistanat »

Pour **Patrick Brun** les mots employés ne sont pas neutres. « *Quand on parle d'assistance, d'emblée on est dans un discours disqualifiant d'une certaine façon par rapport à ceux que l'on prétend aider. Le vieux mot était bienfaisance avec La Rochefoucauld à la Révolution française et puis on a parlé d'aide sociale.* »

Raymonde Languet parle du vécu des personnes en situation de pauvreté : « *Quand on va dans un bureau et qu'on nous fait comprendre qu'on est des assistés, on repart et on ne revient plus. Le dossier, on le lâche et c'est comme ça qu'on tombe. Le mot assistanat, on n'en veut plus car on est capable de faire des choses. J'avais oublié une croix dans mon dossier. Au lieu de le renvoyer en disant : vous avez oublié de faire ça, ils l'ont classé. C'est incompréhensible. J'ai fait une erreur, qu'on me le dise. Le mot assistanat, je ne peux pas supporter.* »

Maria Théron explique que le mot assistanat ne doit pas être confondu avec l'accompagnement. « *L'accompagnement veut dire travailler avec les personnes, ne pas faire pas à leur place.* »

Bénédicte Jacquy Vazquez qui a participé à la rédaction du rapport sur l'assistance, nous dit que le rapport prend position contre les termes d'assistés et d'assistanat. « *L'assistance n'est que la traduction de la solidarité. Nous parlons de politique de solidarité.* »

Laurent Sochard fait plusieurs remarques quant aux termes utilisés. Par exemple, pour lui le terme d'assistés est utilisé à contre sens. *Plus on est haut dans un certain nombre d'institutions, plus on est un assisté*, bénéficiant des avantages de l'emploi ou du poste que l'on occupe (matériel informatique, transport, logement et/ou voiture de fonction...). Au mot solidarité, il préfère le concept de justice sociale.

Xavier Verzat pose la question de la **responsabilité**. *Derrière le mot assistance, il y a une inquiétude du public qui est de se dire : est-ce que ces gens-là assument leur responsabilité parce que je n'ai pas envie de me crever pour des gens qui se laissent vivre*. Toute politique publique doit viser à retourner dans l'exercice des droits et à assumer les responsabilités, mais en dessous de certaines conditions de vie, on ne peut plus exercer ses droits et assumer les responsabilités. Le mot responsabilité n'est bien souvent utilisé que d'une façon négative pour dire : vous devriez être responsables.

Pour **Michel Legros** la question de la responsabilité est assez bien abordée dans le rapport, dans le sens où elle est traitée à la fois sur le plan individuel et collectif, responsabilité des services, de l'État, des corps sociaux. Il situe l'assistance au niveau du droit, mais un droit subjectif, *c'est-à-dire qu'on va regarder dans le détail si la personne peut en bénéficier ou pas, ce n'est pas un droit automatique*.

Cependant, à Nancy, le Réseau Wresinski Santé a construit autour des mutuelles, une automaticité : quand les personnes touchent le RSA, elles ont accès aux complémentaires- santé, *cela veut dire que la logique de la subjectivité du droit est cassée*. L'ONPES a pris l'option d'écrire dans le rapport que l'assistance est quelque chose de fort. *« Dans l'état du droit positif, on a besoin d'assistance, si on vire l'assistance, qu'est-ce qu'on fait ? En revanche, tout ce qui dit aux gens « vous êtes des assistés », non et il faut le combattre le plus possible. De la même manière que des politiques d'accompagnement soient actives, sûrement, mais des politiques d'activation des personnes modèle anglais, non. »*

Frédéric Subbiotto insiste sur l'impact des termes utilisés : *Si on ne choisit pas les bons mots, on n'a pas les bonnes politiques. Pour moi, l'assistance bloque le partenariat. Si on veut vraiment sortir de cette politique d'assistance, il faut sortir de ce vocabulaire- là.*

Michel Legros reprend la phrase de Camus : *« Mal nommer les choses, c'est ajouter du malheur au monde »*. *Ce rapport sur l'assistance on le fait à un moment historique, à un moment où l'assistance est devenue une agression et on le fait en réponse à ça. De ce point de vue- là la réponse était la bonne réponse. Est-ce qu'elle est la bonne réponse pour l'avenir ? C'est moins vrai.*

✓ Autour du savoir et de la connaissance

Denys Cordonnier rappelle le groupe de travail qu'il avait animé à l'ONPES, il y a quelques années, avec une cinquantaine de personnes dont 40 en situation de pauvreté. L'important, dit-il, est que **les questions à traiter** émanent du groupe lui-même et non de personnes habituées à poser des questions d'enquête. De même l'analyse des réponses est faite par le groupe. *Comment faire pour avancer dans ce sens- là ?*

Maria Théron rappelle qu'un travail a été fait au CNLE sur **le non-recours**. *« On oublie souvent qu'on est passé du RMI au RSA brutalement sans que les gens soient tellement informés, on a du mal à remplir les dossiers, on a peur que cette loi qui est pour nous vient à nous pénaliser, est-ce que je vais avoir le droit ? Si j'ai droit, est-ce qu'on ne va pas me retirer de l'argent ? C'est cette crainte qu'on a à chaque fois. Il faut absolument simplifier les dossiers qu'on a à remplir. »*

Laurent Sochard note que de nombreuses recherches et études très intéressantes sont publiées sur le travail social, la relation usager-institution, le non-recours, mais les professionnels ne les lisent pas et donc rien ne bouge dans l'action. Au contraire, il commence à entendre des propos réactionnaires de la part de directeurs institutionnels et de travailleurs sociaux. Il faudrait faire des enquêtes sur : *Qu'est-ce que les gens qui sont censés protéger les plus pauvres aujourd'hui pensent des plus pauvres ?*

Vous posez la question : **Est-ce que croiser les savoirs produit des connaissances ?** Pour moi, c'est une certitude, une conviction, oui, ça produit des connaissances si ces savoirs sont autonomes. C'est vraiment tout le travail qu'on a fait dans le croisement des pratiques et c'est une conviction liée maintenant à beaucoup de co-formations, quand je vois l'effet que cela a sur des professionnels d'avoir fait des co-formations, d'avoir croisé des savoirs, ça produit vraiment des connaissances au sens de ce que Joseph Wresinski appelait des connaissances mobilisables pour l'action. Le croisement des savoirs mobilise des gens.

Françoise Ferrand rappelle les conditions expérimentées par la méthode du croisement des savoirs pour qu'il y ait cette production de connaissances utiles pour l'action : l'élaboration de la question de recherche qui intéresse toutes les parties, l'apport des données des uns et des autres, l'analyse commune de ces données et la production finale. Cette production commune est déjà un faire ensemble au niveau de l'action.

Claude Ferrand reprend le fait que l'ONPES n'a pas encore un groupe de personnes en situation de pauvreté comme au CNLE. Il souligne que cette expérimentation du 8^{ème} collège au CNLE a demandé des années de préparation et de discussion pour se mettre d'accord sur les conditions. Il y a eu une évaluation. *Attention de ne pas reproduire automatiquement un tel groupe de façon inconsidérée et sans discernement. Il faut vraiment tirer les leçons de cette expérimentation pour l'améliorer pour que les personnes concernées ne soient ni des alibis, ni instrumentalisées, mais qu'elles poussent à un véritable croisement de savoirs.*

✓ **A propos des politiques publiques**

Patrick Brun pense que la politique d'activation rejoint la question entre le RSA et le SMIC. *« Plus on se rapproche du SMIC, plus on soupçonne les gens de ne pas vouloir travailler : il ne faut pas vous donner trop parce que si on vous donne trop, vous ne cherchez plus et vous allez vivre au crochet de la société. Est-ce qu'on ne pourrait pas travailler plutôt sur l'efficacité des services publics ? »*

Emmanuelle Soumeur développe l'idée qu'avec des fonds publics on peut faire des politiques sociales, mais on peut aussi **créer des emplois**, *Vous avez commencé votre exposé en disant que la pauvreté n'était pas que monétaire, mais si vous continuez en étant dans la compensation monétaire, ça m'interpelle par rapport à l'ensemble de ce que ça revêt. Je préférerais que les fonds publics servent à créer des emplois et je ne comprends pas qu'il y ait des gens qui soient exonérés de payer des impôts. Il y a des éléments qu'un rapport comme le vôtre pourrait réinterroger : les rapports entre travail, contributions. Qui contribue, pour qui ?*

Michel Legros nous dit qu'il commence à réentendre parler de **justice sociale et d'inégalités**. *De ce point de vue- là, je trouve qu'il y a une vraie avancée. Cette thématique de justice sociale qui est plutôt exprimée sur le terme d'inégalités est en train de revenir en force. Il y a une piste-là qui s'ouvre assez fortement.*

Il y a une deuxième piste, c'est **qu'il faut revenir sur le travail social qui s'est construit dans les années 50-60**. Parfois, il y a dans les rapports des nouveautés, mais on est dans une période tellement asphyxiée qu'on ne peut pas les mettre en œuvre. Il y a une espèce de crainte collective face à des idées nouvelles. C'est de notre responsabilité les-uns et les-autres de pouvoir avancer et de créer les lieux pour permettre ça. Est-ce que les assises du travail social vont servir à cela ? Est-ce que le rapport prochain de l'ONPES sur le minimum décent va donner un peu d'éclairage ? C'est un grand combat qu'il faut continuer de mener dans la continuité.

Françoise Ferrand : Partout où nous sommes présents dans les structures, nous y sommes pour faire entendre et faire exister la parole des personnes en situation de pauvreté. C'est notre objectif. Pas faire exister comme un témoignage, on n'est plus à cette époque-là, on est sur **l'intelligence des personnes en situation de pauvreté** qu'il faut travailler et pouvoir mettre en croisement. Mettons l'énergie à ce niveau-là. C'est une intelligence qu'on laisse en jachère et c'est là la profonde injustice de toujours prendre les personnes en situation de pauvreté comme des personnes à aider. Elles ont

quelque chose à apporter, elles ont une intelligence de la vie et des rapports sociaux qu'il faut faire émerger, sinon c'est un manque terrible. Ceux qui n'ont pas vécu la pauvreté ne savent pas comme faire. Ceux qui vivent la misère et l'exclusion sociale doivent pouvoir partager ce qu'ils savent avec d'autres. Ça ne veut pas dire qu'ils détiennent la vérité, mais c'est indispensable qu'on prenne les moyens pour que cette intelligence puisse émerger, puisse s'exprimer et puisse se croiser avec les savoirs académiques, les savoirs de l'action. Sinon, on continuera pendant des années à faire des rapports.

Travaux de l'après-midi

Claude Ferrand présente **un argumentaire** pour construire **une formation initiale et continue à la démarche de croisement des savoirs et des pratiques** avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, en collaboration avec les instances de formation.

- Création du concept de co-formation par le croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté par le groupe Quart Monde Partenaire. Depuis 2002, 70 co-formations ont été réalisées touchant 800 professionnels, une quarantaine d'institutions et une centaine de militants issus de la pauvreté.
- 1^{ère} formation de formateurs à l'animation du croisement des savoirs et des pratiques en 2013 et une 2^{ème} est programmée en 2014 (cycle de 3 fois 2 jours).
- Demande forte de formation théorique et pratique initiale et continue à la démarche.
- Enjeu de cette formation initiale et continue : connaissance et prise en compte du savoir des populations en situation de pauvreté pour faire évoluer la compréhension des réalités sociales, économiques et politiques, et les pratiques professionnelles.
- les objectifs de la formation initiale
 - . auprès des formateurs : sensibilisation à la démarche, à ses fondements éthiques et formation pédagogique.
 - . auprès des étudiants :
 - apprendre à connaître les publics en situation de pauvreté : leurs réalités vécues, leurs situations par rapport aux droits fondamentaux, leur capacité de penser, d'avoir une expertise.
 - apprendre à entrer en relation et à travailler avec ces publics.
 - savoir repérer et prendre en compte les compétences des personnes, leur pouvoir d'agir et faire place à leur parole.
 - apprendre à être partenaires par le croisement des savoirs.

Les moyens et outils pédagogiques sont à inventorier et à expérimenter à partir des co-formations.

A . L'actualité des co-formations

- ◆ **La co-formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature à Paris**, par Hervé Lefeuvre, Maria Théron, Raymonde Languet

La co-formation a duré 4 jours avec 5 militants et 12 juges de tribunal d'instance, grande instance, conseillers en cour de cassation, d'appel, de juridictions très différentes. Elle a été animée par une animatrice magistrate, Hervé Lefeuvre et Laurence D'Harcourt .

Le travail sur les représentations mutuelles s'est fait à partir du mot « Justice ». Les militants avaient choisi une photo avec un masque parce que disaient-ils « *ils nous voient pas, ils nous jugent sans nous connaître* ». Grâce au travail sur les récits d'expérience, des échanges ont eu lieu sur le fait que les personnes jugées s'entendent très souvent reprocher les condamnations passées, les erreurs commises et pourtant déjà jugées et payées, Les militants ont pu parler de l'impact d'une condamnation sur toute la famille. Ils ont pu aussi prendre connaissance de l'implication de certains juges.

Au moment du bilan et de la restitution qui s'est faite en présence de Jean-Maurice Verdier, Paul Bouchet et Pierre-Yves Madignier, président d'ATD Quart Monde France et de la directrice adjointe de la formation continue de l'École Nationale de la Magistrature, chacun a pu dire avec quoi il repartait. Les militants savent que les juges représentent la justice, mais ont découvert qu'il est possible de travailler avec eux. Les magistrats ont aussi fait part de leurs découvertes des réalités vécues et de leur souhait qu'une telle formation se renouvelle et soit inscrite dans la formation initiale de tous les magistrats avec des stages sur le terrain.

◆ **La co-formation à l'INSET** (Institut National Spécialisé d'Études Territoriales) avec des cadres de la fonction publique de l'Aide Sociale à l'Enfance, par Suzanne Rosenberg

C'était la 4^{ème} co-formation au niveau de la protection de l'enfance. La co-formation était animée par Suzanne Rosenberg, Pascale Budin, et Cécile Voisin de l'INSET.

Contrairement à la co-formation à l'École Nationale de la Magistrature décrite ci-dessus, cette co-formation a débuté d'une manière très consensuelle, tous les participants semblaient d'accord et semblaient se comprendre. C'est au fur et à mesure de l'approfondissement lors de l'analyse croisée des récits d'expérience que les points de vue différents ont pu s'exprimer et être mis en débat. A la restitution, un militant a fait un dessin avec un escargot signifiant qu'il fallait oser sortir de sa coquille, mais aller lentement et ça laisse des traces.

Pour **la restitution**, les invités institutionnels se sont répartis dans trois groupes avec les participants à la co-formation qui ont relaté leurs travaux et avec qui ils ont pu approfondir certains points.

Laurent Sochard témoigne de l'impact des restitutions à la fin des co-formations. L'année dernière, un Directeur de foyer de l'enfance du Maine et Loire, intéressé par la démarche du croisement des savoirs, avait été invité. Il est intervenu ensuite pour parler des co-formations dans une formation proposée par le Conseil général et au sein du groupement des directeurs de foyers de l'enfance de France. Hervé Lefeuvre a été invité aux Assises nationales des foyers départementaux de l'enfance à La Rochelle pour témoigner avec une professionnelle d'un conseil général qui a suivi une co-formation, devant 650 personnes dont beaucoup d'éducateurs de foyer de l'enfance.

◆ **La co-formation au Centre Hospitalier Universitaire de Nantes**, par Hervé Lefeuvre et Frédéric Subbittot

Cette co-formation s'est faite à la demande d'un médecin psychiatre, responsable de l'équipe de liaison **psychiatrie et précarité** qui fait le lien entre les personnes en situation de pauvreté qui peuvent être dans des conditions très difficiles (squat, sans abri...) et qui ont des problèmes de santé, et les services de psychiatrie et les différents services du CHU. La co-formation a duré 3 jours avec 11 infirmiers psy et assistant social et 5 militants qui avaient une expérience avec la psychiatrie.

Dans la pratique de leur métier, les infirmiers psychiatres ont appris à être bienveillants dans les soins. Leur discours était : « *laissez-nous échanger avec les militants, on va trouver des réponses et ça va aller* ». Le cadre de la co-formation est autre et certains ont eu des difficultés à accepter ce cadre qui permet de se parler en liberté et non dans la relation soignant-soigné. Certains ont cependant compris l'intérêt d'un travail de réflexion et de croisement avec les militants, un écrit a pu être réalisé. C'est dans le temps qu'il faudra évaluer l'impact de cette co-formation.

B. La formation à l'animation du croisement des savoirs et des pratiques, par Françoise Ferrand

Un premier cycle de formation eu lieu en 2013 avec une quinzaine de professionnels et de cadres associatifs animée par l'équipe des Ateliers (Marianne de Laat, Hervé Lefeuvre) et des membres du Réseau (Emmanuelle Soumeur, Suzanne Rosenberg, Françoise Ferrand). Un 2^{ème} cycle aura lieu en 2014 (les 25-26 septembre, 123-24 octobre, 14 et 5 décembre). Régis Sécher rejoint l'équipe d'animation.

Une lettre et un dépliant présentant la formation ont été envoyés aux Réseaux Wresinski, à des associations citoyennes, à différentes institutions qui ont déjà travaillé avec l'équipe du croisement, à des professionnels... L'information sur cette formation est parue dans la lettre de Réso-Ville de Bretagne et des Pays de la Loire et dans le guide des ressources des centres sociaux.

Cette formation, inscrite dans le cadre de la formation professionnelle. s'adresse à des professionnels ou cadres associatifs qui travaillent avec des personnes en situation de précarité dans le cadre de leur institution ou association.

C. Informations relatives à la formation initiale et continue

. Autour de la **loi de refondation de l'école**, il y a eu tout un investissement du Mouvement ATD Quart Monde pour construire l'école de la réussite de tous, avec les ateliers de l'école à Lyon réalisés avec la démarche du croisement des savoirs et une plate-forme citoyenne avec l'ensemble des partenaires de l'école. Suite aux projets pilotes d'ATD, **un outil de formation a été créé et validé par l'Éducation nationale** qui s'appelle : « *Familles, école, grande pauvreté : quand parents et enseignants s'en mêlent* » dans lequel la démarche du croisement des savoirs et des pratiques a été introduite, avec le livre « *Pour la réussite de tous* ».

. Autour de la **refonte du travail social, avec les États Généraux du Travail social (EGTS)**, par Isabelle Bouyer, déléguée d'ATD Quart Monde dans le Comité national de pilotage.

Trois thématiques nous concernent particulièrement:

- La place des personnes qui bénéficient du travail social
- Le développement social local et le travail social collectif
- La formation continue et la formation initiale.

Les EGTS ont démarré en mai et se termineront fin 2014. Dans 7 grandes régions en France, les grandes collectivités doivent se mettre d'accord à l'issue des conférences régionales sur la pauvreté avec François Chérèque (nommé par le 1^{er} ministre pour être le rapporteur de l'évaluation du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté) sur des thématiques à approfondir.

Le Grand Ouest, Rennes jusqu'à la Loire-Atlantique, a choisi la formation initiale et continue de toutes les politiques sociales. Le Nord, c'est développement social et actions collectives. Le Grand Sud (Rhône-Alpes, Auvergne), c'est la place des usagers sous le prisme de la politique lutte contre les exclusions.

Une **conférence parlementaire** organisée par 5 députés s'est tenue avec l'UNAFORIS et le CNAM au cours de laquelle Bernard Vallerie est intervenu sur la démarche d'ATD Quart Monde avec le croisement des savoirs.

. Projet de formation au croisement des savoirs en formation initiale et continue dans l'Ouest, par Chantal Capon et Hervé Lefeuvre

Chantal Capon travaille pour la Sauvegarde du Morbihan. Une alliance s'est créée entre la Sauvegarde du Morbihan et cinq associations d'intervention sociale du Finistère, Solida'Cité. Une première rencontre a eu lieu à Lorient entre la Sauvegarde, Solida'Cité, l'ITES (Centre de formation de travail social de Brest) et ATD Quart Monde, dans le but de réfléchir à la possibilité d'intégrer le croisement des savoirs en formation initiale, à l'appui d'une co-formation qui aurait lieu en 2015 et de l'expérience du croisement des savoirs et des pratiques. Cette expérimentation serait soutenue par un groupe de travail du Réseau Wresinski Participation, Croisement des savoirs dont la mission serait d'enrichir l'expérimentation d'une réflexion théorique et pratique sur l'expérience du croisement des savoirs et notamment des co-formations entre professionnels et personnes en situation de pauvreté. Cette expérimentation se ferait en lien avec l'UNAFORIS qui regroupe 130 centres de formation en travail social.

Le but est de concevoir un référentiel de formation à la démarche du croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de grande précarité et d'exclusion sociale.

Jean-Maurice Verdier rappelle qu'il n'y a pas que les étudiants qui se forment en vue d'une profession dans le travail social, qu'il y a aussi les étudiants en université, qu'est-ce qu'on fait pour eux ? Comment faire bénéficier du croisement des savoirs à l'étudiant de 1^{ère} année de licence en lettres, en droit ou autre? Est-il possible de monter un diplôme universitaire ?

Bénédicte Jacquey Vasquez informe qu'un rapport datant de 2010 a été publié par l'**ANEFS (Agence Nationale d'Évaluation et de Formation Sociale et médico-sociale)** « *L'importance du respect de l'autorité parentale dans le cadre du placement* ». Il porte sur l'attitude, la posture professionnelle recommandées dans les relations avec les familles et avec les parents quand un enfant est placé.

A la suite de ces informations, **Xavier Verzat** interroge sur l'écho donné ou non à ces différentes expérimentations au **niveau européen et international**. Xavier note qu'il y a une spécificité de la France dans l'enracinement et la profondeur des échanges dans différents registres qui est absente dans les autres pays où le courant du croisement des savoirs est initié. Au sein du Mouvement ATD Quart Monde, des personnes sont mandatées dans les instances européennes et internationales, et peuvent relayer les informations. Une autre piste serait d'inviter l'un ou l'autre responsable institutionnel ou associatif international, dont européen, lors de démarches de croisement en France, afin de créer un réseau.

D. Le projet de séminaire francophone sur l'épistémologie du croisement des savoirs en collaboration avec l'université, par Claude Ferrand

Titre : Étude critique sur les questions épistémologiques et méthodologiques des démarches participatives et de croisement des savoirs avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Objectifs

- * Inciter l'université à se saisir des méthodes de recherche-action, co-formation par le croisement des savoirs avec la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, et de leur pertinence dans certains cadres.
- * Interpeller l'université sur la validité de la démarche de croisement des savoirs et des pratiques et sur sa portée.
- * Développer l'épistémologie du croisement des savoirs et des pratiques sous la forme d'un article universitaire.

Le corpus de travail porterait sur 3 recherches participatives et la recherche, action, formation par le croisement des savoirs et des pratiques à partir desquelles seraient tirées les thèmes et les questions d'ordre épistémologique à approfondir.

Les conditions préalables

- * Trouver les centres de recherche ayant réalisé une recherche participative avec des personnes en situation de pauvreté
- * Trouver l'université ou le labo qui accueillera le séminaire et s'y impliquera.
- * Trouver le financement

Les présupposés des recherches participatives

- * L'élaboration des thèmes et des questions en croisement des savoirs
- * La rigueur de la recherche selon les critères admis par la communauté des chercheurs
- * La participation effective de personnes du milieu de la pauvreté
- * Le souci que le processus de la recherche et ses résultats puissent contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes concernées et à la transformation des rapports sociaux.

Une lettre décrivant le projet avec le type de questions susceptibles d'être traitées a été envoyée, au nom du Réseau Wresinski Participation, Croisement des Savoirs à une vingtaine d'universitaires en France rattachés à des labos ou à des centres de recherche. Une quinzaine ont répondu favorablement. Nous souhaitons associer une université de Belgique et du Québec.

Organisation

* Un comité du labo Croisement des Savoirs s'est constitué, comprenant 12 membres du Réseau

* Constituer un groupe de pilotage du Séminaire comprenant : le groupe institutionnel composé de l'université invitante, du labo Croisement des Savoirs et du Centre International Joseph Wresinski ; des représentants de chacune des 4 équipes de recherche ; l'équipe pédagogique.

Le groupe de pilotage aura pour tâches : l'organisation des 5 sessions de deux jours du séminaire, le secrétariat, le financement, la documentation ; la méthodologie ; le type de production finale.

Les participants : des représentants de l'université accueillante ; des représentants des recherches participatives ; des représentants du laboratoire du croisement des savoirs comprenant un groupe de militants ayant vécu des co-formations ; des invités universitaires, des doctorants, des praticiens chercheurs.

Des contacts sont en cours pour envisager la tenue d'un tel **séminaire anglophone**.

En parallèle, le Centre International Joseph Wresinski, en partenariat avec le Réseau Participation, Croisement des savoirs a créé **un séminaire jeunes chercheurs** sous l'intitulé : Reconnaître les personnes en situation d'extrême pauvreté comme actrices de connaissance. Un défi pour la recherche universitaire.

Les participants

Christèle BOISSIER : équipe des Ateliers du Croisement des Savoirs, volontaire ATD

Christiane BOTBOL : Comité Solidaire pour les droits ATD Quart Monde

Isabelle BOUYER : responsable d'un service d'action sociale à la Mutualité sociale agricole en Champagne-Ardenne, représente ATD au Comité de pilotage national des États Généraux du Travail Social

Patrick BRUN : universitaire Sciences de l'éducation, évaluateur des programmes QM-U et QMP

Chantal CAPON : assistance sociale à la Sauvegarde du Morbihan

Denys CORDONNIER : animateur facilitateur à Valeur Plus, Nancy

Marianne DE LAAT : équipe des Ateliers du Croisement des Savoirs, suit le croisement des savoirs en Amérique du Nord (Québec et États-Unis), volontaire ATD, Noisy le Grand,

Christiane DUDIGNAC : équipe élargie du croisement, alliée ATD à Caen

Claude FERRAND : animateur du Réseau Wresinski Participation, croisement des savoirs et des pratiques, Romans sur Isère, volontaire ATD retraité

Françoise FERRAND : Réseau Wresinski Participation, croisement des savoirs, volontaire ATD retraitée

Marie-Aleth GRARD : vice-présidente d'ATD QM, Conseil Économique, Social et Environnemental et Pôle Politique ATD France qui rassemble les réseaux Wresinski

Claude HOOGE : équipe régionale du Croisement des Savoirs, alliée ATD, Rennes

James JABOURECK : pôle recherche du Centre International Joseph Wresinski, volontaire ATD

Bénédicte JACQUEY VAZQUEZ : représente ATD au Conseil national de l'ONPES, travaille à l'Inspection générale des Affaires Sociales.

Raymonde LANGUET : Équipe élargie du croisement des savoirs, militante ATD, Reims.

Hervé LEFEUVRE : Equipe des Ateliers du croisement des savoirs, volontaire ATD,

Luigi MOSCA : physicien, participe au croisement des savoirs depuis son début (QM-U)

Laurence POTIE : MRIE (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion) en Rhône-Alpes.

Élisabeth PRIEUR : représentante avec son mari du Mouvement international ATD au Conseil de l'Europe où ils animent un groupe extrême pauvreté et droits de l'homme. En appui à la création d'un Institut national du travail social au Congo Brazzaville.

Suzanne ROSENBERG : Qualification mutuelle, anime le croisement des savoirs.

Laurent SOCHARD : Responsable de formation du pôle de compétences au Centre national de la Fonction publique territoriale basé à l'INSET (Institut national spécialisé d'études territoriales) à Angers

Emmanuelle SOUMEUR : coordonnatrice de Réso-Villes en Bretagne et Pays de Loire.

Frédéric SUBBIOTTO : Équipe des Ateliers du croisement des savoirs, volontaire ATD

Maria THERON : Équipe élargie des Ateliers du Croisement des Savoirs. A fait partie de la première expérimentation du 8^{ème} collège au Conseil National de Lutte contre l'Exclusion. militante ATD, Reims

Guillaume TISSOT : a initié plusieurs co-formations à Lille dans le secteur de l'insertion, allié ATD à Lille

Jean-Maurice VERDIER : universitaire émérite, juriste, participe au Croisement des Savoirs depuis les débuts (QM-U)

Elisabeth VERZAT : équipe Europe et coordination du réseau des Universités Populaires Quart Monde en Europe, volontaire ATD

Xavier VERZAT : équipe d'animation du Centre International Joseph Wresinski à Baillet, volontaire ATD

31 personnes excusées